

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°20/2026 paru dans les quotidiens nationaux : "EL KORA NEWS " en langue arabe et "Compétition" en langue française en date du : 31/03/2026 , Dans le cadre du Programme Neuf Année 2026 :

- Réparation et Protection du Dalot Existant de la RN 46 au pk 191+420 sur Oued Mhassab (W.M'sila).

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné lieu aux résultats suivants, Que le Projet est attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise	Montant du Marché Après Correction(DA)	Délais	Note Technique /100 points	Offre Financière
SARL NHBDF Etudes et Réalisation, Cité El Wihda 03 -M'sila- Gérant : BOUDIAF MOHAMED HICHEM NIF : 001828056455601	14.149.695.00	04 Mois	77	Qualifiée Techniquement et Moins Disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Le Directeur